



BREIZH BOCAGE

Le Syndicat Mixte du Haut Léon vous accompagne dans la réalisation de vos travaux bocagers.

Le territoire d'intervention :

Le bassin versant de la Penzé



L'utilité du bocage ?

- Maintenir la terre agricole sur la parcelle et limiter les phénomènes d'érosion des sols,
- Protéger les cultures et le bétail grâce à un effet brise-vent,
- Favoriser l'infiltration de l'eau dans le sol,
- Produire du bois-énergie et du bois d'œuvre.

Que propose ce programme?

Les travaux pouvant être mise en œuvre :

- Création de haie sur talus,
- Création de talus nu,
- Création de haie à plat,
- Restauration de talus et de haies
- Déplacement d'entrée de champs
- Création de fossé aveugle (non connecté au réseau)

Pour les volontaires, après déduction des différences aides publiques, dont une contribution du Syndicat Mixte du Haut Léon, il reste à votre charge la TVA relatives aux travaux engagés.

Un programme pour qui ?

Exploitants agricoles, propriétaires fonciers, collectivités et particuliers possédant des parcelles agricole ou en limite de celles-ci. Pour les locataires de parcelles, il est possible d'engager des travaux, avec l'accord du propriétaire.

Comment procéder pour faire des travaux ?

- Prenez contact avec la technicienne bocage,
- Montez un projet avec nos techniciens,
- Puis le syndicat se charge de la maîtrise d'ouvrage des travaux d'aménagement. (Choix des prestataires, suivi des travaux, ...)

Vous êtes intéressés ?

Contactez la technicienne bocage

(Emmanuelle GAYET)

Tél : 02 98 79 64 89

Mail : smhl29.bocage@orange.fr